



MAIRIE DE
NANTEUIL
DEUX-SÈVRES

COMMUNE DE NANTEUIL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU 4 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 juin, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont assemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence, M Alain BORDAGE, maire.

Présents : Alain BORDAGE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Christophe NAUD, Christelle GERODOLLE, Hervé PARTHENAY, Suzette AUZANNET, Nadine ROLLANDEAU, Nathalie LIEVENS, Laurence FESTINO, Catherine BROUSSARD, Marina CAPELLAZZO, Luigi CAMPA, Lydie GAILLARD.

Absents excusés : Gilles MEUNIER (pouvoir donné à Alain BORDAGE), Nicolas PORTIER (pouvoir donné à Estelle DRILLAUD GAUVIN), Loïc HERVE (pouvoir donné à Christelle GERODOLLE), Jean-Paul SAINTON.

Absents non excusés : Diana OBADIA, Damien GALLES

Secrétaire de Séance : Estelle DRILLAUD GAUVIN

Date de convocation et d'affichage : 28/05/2025

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
19	.19	16

ORDRE DU JOUR

- I) Désignation du secrétaire de séance
- II) Validation du compte rendu du 16 avril 2025
- III) Délibérations
 - 1) Admission en non-valeurs
 - 2) Convention sur le stationnement des vélos
 - 3) Modification d'un nom de lieu-dit
- IV) Comptes rendus réunions et informations
 - 1) Culture et communication
 - 2) Développement local et ressources
 - 3) Vivre ensemble
 - 4) Environnement et aménagement
 - 5) Enfance et jeunesse
- V) Questions diverses

M. le Maire informe de la démission de Mme Sandra BONNIN LEGRAND en date du 21/05/2025 (date de réception de son courrier). Conformément à la législation, il a sollicité le suivant de liste M. Stéphane SAUVAGE qui n'a pas souhaité assurer les fonctions de conseiller municipal. La suivante de liste étant Lydie GAILLARD, elle a accepté de remplacer Mme Sandra BONNIN LEGRAND. Elle est donc désormais conseillère municipale de Nanteuil. Les membres du conseil municipal lui souhaitent la bienvenue.

I - Validation du compte rendu du conseil municipal du 16 avril 2025

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 avril 2025 est validé avec 3 abstentions : Mme Marina CAPELLAZZO, M. Christophe NAUD et Mme Lydie GAILLARD.

II - Délibérations

1) Admission en non-valeur

M. le Maire informe le conseil municipal que le comptable public n'a pu procéder au recouvrement de pièces portées à sa connaissance, relatives à des titres sur la période 2022-2023-2024. Il demande l'admission de ces titres en non valeurs dont le montant s'élève à 114.80 €.

Le trésor public continuera de poursuivre le ou les redevables.

Il profite de cette délibération pour remercier Mme Suzette Auzannet qui suit de près ces recouvrements et cela explique le faible montant des admissions en non valeurs.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider l'admission en non-valeur pour un montant de 114.80 €.***

2) Convention stationnement des vélos

Dans le cadre de l'installation d'un abri vélo portée par la communauté de communes, sur la commune, une convention a été établie afin de clarifier les obligations des uns et des autres quant à ces matériels. La convention a été jointe à l'ensemble du conseil municipal. Il indique que les arceaux seront finalement achetés par la communauté de communes car l'octroi de la subvention sollicitée par la communauté de communes en dépend.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider la convention proposée et de l'annexée à la présente délibération.***

3) Modification d'une adresse

Le logement situé au PN30 a été nommé 30 les Groisardières. Or il existe déjà un logement dont l'adresse est les Groisardières. Les services postaux et habitants concernés demandent s'il est possible de modifier l'une des adresses afin que cela ne prête plus à confusion. La proposition serait de nommer le logement situé 30 les Groisardières en 1 chemin de la Poupinière.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De ne renommer le logement situé 30 les Groisardières en 1 chemin de la Poupinière.***

III - Comptes-rendus réunions et informations

1) Culture et communication

Retour sur le 8 mai 2025

Cette année la cérémonie a accueilli plus de monde indique Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN. Il y avait le CMJ et des enfants de l'école entre autres. M. le Maire en profite pour saluer l'engagement de M. Bourabier, porte-drapeau, dont c'était la dernière participation à Nanteuil. Les personnes élues présentes sont également remerciées notamment pour l'aide apportée qui permet la réussite de chaque cérémonie.

Mai à vélo

Il s'agissait d'une manifestation portée par la communauté de communes Haut Val de Sèvre sur le mois de mai. L'objectif était de promouvoir l'utilisation du vélo. Une balade a été réalisée depuis Saint-Martin de Sant-Maixent en passant par Pallu le samedi 17 mai. Une réunion bilan de l'opération Mai à vélo est prévue le 20 juin prochain.

Marche Edmond Proust

La marche annuelle autour de l'histoire d'Edmond Proust s'est déroulée le samedi 24 mai. Il y avait environ 50 personnes cette année dont les enfants du CMJ accompagnés par Mme Nathalie LIEVENS. Les enfants ont animé la balade par la lecture de textes. La journée a été très appréciée. Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN remercie les personnes élues présentes pour l'aide apportée.

Les toilettes sèches ont été installées à cette occasion mais le nettoyage n'avait pas été réalisé, précise Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN.

Festival Traverse 2025

Le festival se déroulera du 15 au 20 juillet prochain. La commune n'accueille pas de spectacle cette année. Mais les bénévoles sont les bienvenus ainsi que les propositions d'hébergement pour les intervenants ajoute Mme Estelle DRILMLAUD GAUVIN. Un courriel à ce sujet a été transmis par la mairie.

2) Enfance et jeunesse

Mme Suzette AUZANNET remercie vivement Mme Sandra BONNIN-LEGRAND, Mme Nathalie LIEVENS et Mme Nadine ROLLANDEAU pour leur implication auprès des enfants et plus particulièrement pour la marche Edmond Proust.

La prochaine réunion du CMJ aura lieu le 11 juin 2025. Une élection complémentaire sera nécessaire en septembre car 4 enfants partent au collège à la rentrée.

Concernant le projet de fresque murale dans la cour, il ne sera réalisé qu'en fin d'année.

Le jeudi 12 juin, une exposition est organisée à la salle des fêtes avec les réalisations 2024-2025 des élèves de l'école. La remise des dictionnaires se fera ce même jour expose Mme Suzette AUZANNET.

La kermesse est prévue le vendredi 13 juin.

Concernant les effectifs 2025-2026, Mme Suzette AUZANNET indique qu'il y a, à ce jour, 138 élèves inscrits plus 7 enfants de l'UEE. Certaines classes seront peut-être chargées. Il n'y a pas de changement au niveau de l'équipe pédagogique.

Enfin, une rencontre est prévue entre la communauté de communes et la mairie afin de faire un point sur les fonctionnements et une pièce sera réservée, dans l'école, au RASED qui interviendra durant l'année scolaire. Mme Suzette AUZANNET alerte concernant un problème de cigarettes, parmi les parents d'élèves, côté maternelle. M. le Maire se rendra sur place si nécessaire.

3) Environnement et aménagement

M. Hervé PARTHENAY fait part des derniers travaux :

- Peinture extérieure de la salle des fêtes en cours
- Fauchage
- Débroussaillage et tonte
- Démoussage de toitures
- Préparation des 36 heures 2025

M. le Maire ajoute que la nouvelle tondeuse a été livrée.

Un devis concernant les bordures à la Guérandière d'un montant autour de 13 500 € a été reçu. Ces travaux seront proposés au budget 2026.

4) Développement local et ressources

Le site Internet et Intramuros sont toujours alimentés des dernières informations communiquées. M. Christophe NAUD remercie le secrétariat pour le travail de communication réalisé notamment concernant les travaux sur la commune.

5) Vivre ensemble

13 juillet 2025

Mme Christelle GERODOLLE indique que le devis la boulangerie Tentations a été retenu pour ce repas. D'autres devis sont en attente pour le reste du menu.

Réunion publique

Une réunion publique est organisée le 23 juin à 18h00 prochain à Exireuil autour du dispositif « voisins vigilants ». Des flyers seront distribués à l'ensemble des habitantes et habitants.

IV - Questions diverses

M. le Maire informe de la date du Grand Prix de la Municipalité le 6 juillet prochain. Il demande quels sont les élus et élues qui souhaitent participer au repas.

Fin de la séance : 21h35

Le Maire,

La secrétaire de séance,